

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 13 octobre 2025

N° CM13102025-07
LG/NB

L'an deux mille vingt-cinq, le treize du mois d'octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Mme le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Michelle DEVANNE, Maire.

Date de convocation : 07 octobre 2025

Nombre de Conseillers : 29

Nombre de votants : 28

Présents : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M F. RABAUD, M. D. HERAUD, Mme E. LORIEAU NUÑEZ, Mme E. BILLEAUD, Mme I. BROSSET, Mme A. RABILLER, Mme E. RABILIER, Mme L. VILLATEAU, M. D. DOLÉ, M. J. BALLAY, M JM BEAUFFRETON, Mme M. RANGEARD, M M. PRAUD, M K. SERIN formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

M. A. GUILLOTEAU

Procuration à

Mme A. RABILLER

Mme P. DEBELLOIR-POUPIN

Procuration à

Mme N. FIORI

Mme MB. VINCENT

Procuration à

Mme L. VILLATEAU

M. J. LANDA

Procuration à

Mme L. AVOINE

Mme M. LERAY

Procuration à

Mme I. BROSSET

M. N. RIPALUT

Procuration à

M. JC. MARCHAND

Absent :

M. P. BOUSSEAU

Secrétaire : Mme N. FIORI

OBJET : MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR L'AMÉNAGEMENT DE 3 SECTEURS D'HABITAT - ATTRIBUTION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la commande publique,

CONSIDERANT que pour faire suite aux acquisitions foncières des terrains issus de la succession de Mme Jacqueline DENIAU, la commune a engagé le 28 mai 2025 une consultation en procédure adaptée au sens des articles L.2123-1 et R.123-1 du code de la Commande publique, afin de retenir un maître d'œuvre chargé de l'aménagement de ces différents terrains, sur la base de l'étude de faisabilité conduite avec le cabinet MAU.

CONSIDERANT que la consultation est organisée comme suit :

1) ORGANISATION DU MARCHÉ :

Le marché s'organise en une tranche ferme (TF) et deux tranches optionnelles (TO) :

- TF : Mission de maîtrise d'œuvre en vue de l'aménagement de l'opération : CHEMIN DES FIEFS
- TO 1 : Mission de maîtrise d'œuvre en vue de l'aménagement de l'opération : COLOMBIER
- TO 2 : Mission de maîtrise d'œuvre en vue de l'aménagement de l'opération : LES TERRASSES

2) ESTIMATION DES MARCHES DE TRAVAUX A INTERVENIR :

Estimation globale du marché : 1 490 700 € HT :

- TF : 678 920 € HT
- TO 1 : 476 176 € HT
- TO 2 : 335 593 € HT

3) ELEMENTS DE MISSIONS :

Mission de base de maîtrise d'œuvre identique pour toutes les tranches :

- Etudes d'Avant-projet (AVP) ;
- Etudes de projet (PRO) ;
- Assistance au maître de l'ouvrage pour la passation des contrats de travaux (ACT) ;
- Etudes d'exécution / Vérification (EXE /VISA);
- Direction d'exécution des contrats de travaux (DET) ;
- Ordonnancement, coordination et pilotage (OPC) ;
- Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR) ;

Missions complémentaires TRANCHE FERME :

- Mission complémentaire 1 – Mission de mandat
- Mission complémentaire 2 – Dossier Loi sur l'Eau
- Mission complémentaire 3 – Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
- Mission complémentaire 4 – Gestion et coordination concessionnaires, services Etat, Services collectivité

Missions complémentaires TRANCHES OPTIONNELLES 1 ET 2 :

- Mission complémentaire 1 – Mission de mandat
- Mission complémentaire 2 – Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
- Mission complémentaire 3 – Gestion et coordination concessionnaires, services Etat, Services collectivité

CONSIDERANT qu'à la date limite de remise des offres 6 candidatures ont été enregistrées :

- SCALE
- ATELIER DE L'AUBANCE
- ADAUC
- AGENCE 7 LIEUX
- CANOPEE
- ATELIER SITES ET PROJETS

L'analyse des offres a été conduite par les services communaux, sur la base de critères fixés par le règlement de la consultation, à savoir :

CRITÈRE 1 – Qualités techniques opérationnelles (40pts)

- Méthodologie proposée pour chaque étape de la mission
- Qualité du mémoire technique et compréhension des enjeux
- Composition de l'équipe (moyens humains et compétences mis à disposition pour réaliser les prestations)
- Au moins 5 références détaillées du candidat sur des missions analogues

CRITÈRE 2 – Délais de réalisation des missions (30 pts)

- Planning de réalisation pour chaque étape de la mission
- Justification et pertinence des délais de réalisation pour chaque étape de la mission

CRITÈRE 3 – Prix (25pts)

- Montant des prestations
- Justification des montants

CRITÈRE 4 – Critères environnementaux (5pts)

- Capacité à intégrer la réflexion environnementale dans chaque appréhension du sujet
- Gestion environnementale des chantiers (gestion des déchets, utilisation de matériaux biosourcés, ...)

CONSIDERANT qu'il a été proposé le classement suivant :

Candidat	Critère 1 sur 40 pts	Critère 2 sur 30 pts	Critère 3 sur 25 pts	Critère 4 sur 5 pts	Note sur 100 pts	Classement
SCALE	34	15	20.12	4	73.12	5
ATELIER DE L'AUBANCE	26	12	25	3	66.00	6
ADAUC	38	24	24.45	3	89.45	1
AGENCE 7 LIEUX	34	18	21.21	3	76.21	3
CANOPEE	35	24	19.09	3	81.09	2
ATELIER SITES ET PROJETS	36	15	19.51	4	74.51	4

Pour information, ci-dessous le tableau des prix :

Candidat	Prix TF € HT	Prix TO1 € HT	Prix TO2 € HT	Prix total HT
SCALE	51 450.00	42 150.00	46 350.00	139 950.00
ATELIER DE L'AUBANCE	45 500.00	32 075.00	35 062.50	112 637.50
ADAUC	50 741.50	34 829.00	29 579.00	115 149.50
AGENCE 7 LIEUX	56 500.00	36 000.00	40 250.00	132 750.00
CANOPEE	55 703.00	44 450.00	47 375.00	147 528.00
ATELIER SITES ET PROJETS	57 532.50	40 919.00	45 890.00	144 341.50

Il est proposé d'attribuer le marché à ADAUC, pour un montant de 115 149.50 € HT, soit 138 179.40€ TTC, qui présente le meilleur rapport entre qualité des prestations et prix proposés.

ADAUC est le mandataire d'un groupement d'entreprises constitué de :

- ADAUC : Architecte-Urbaniste
- SAET : Bureau d'études VRD
- Atelier DRIN : Paysagiste
- GINKO : Bureau d'études environnement

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

- DECIDE d'attribuer le marché au groupement d'entreprises représenté par la société ADAUC.
- AUTORISE Mme le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

Nicole FIORI
Secrétaire de séance